

Voisin de *L. laterilius* Gorb.; prothorax plus court, plus densément pubescent et tête foncée sur le vertex.

Sur le type de *Camponotus maculatus* (*Formica maculata* F.)

[HYM. FORMICIDAE]

par C. EMERY.

La période que traverse aujourd'hui l'Entomologie est celle des analyses minutieuses et des séparations de formes, chaque forme distinguée recevant un nom latin, qui est inscrit sur les registres de l'état civil de la Zoologie. Je n'ai pas la prétention de juger si la complication extrême de la nomenclature, causée par cette mode, n'est pas compensée par une plus parfaite clarté dans la définition des termes; c'est possible, mais on pardonnera à un homme de mon âge de regretter l'Entomologie un peu plus simple de sa jeunesse. J'ai toutefois l'impression qu'à force de séparer et de distinguer toujours plus minutieusement, on ne saura bientôt plus déterminer les Insectes.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on veut distinguer des races, sous-espèces, variétés ou aberrations et leur donner de nouveaux noms, il faudrait, avant tout, se rendre compte de la définition du type de l'espèce on, s'il n'est pas encore défini, formuler sa diagnose.

C'est ce qu'on ne fait pas toujours. Je cite un exemple : dans ces derniers temps, j'ai dû déterminer une forme du *Camponotus maculatus* F., Fourmi très répandue en Afrique, qui présente des différences notables suivant les diverses régions qu'elle habite. J'ai eu la curiosité de relire la description qu'en a donnée LATREILLE (Hist. nat. des Fourmis, p. 283), description qui est d'ailleurs traduite du texte latin de FABRICIUS (1781); j'y ai trouvé que, chez la Fourmi en question, « les pattes [sont] noires, avec les cuisses ferrugineuses » (ap. FABRICIUS « *pedes nigri, femoribus ferrugineis* »). La provenance indiquée est « l'Afrique équinoxiale ».

Évidemment M. SANTSCHI a négligé de consulter ce document classique lorsqu'il a décrit récemment une race de l'Afrique occidentale tropicale qu'il a nommée *melanocnemis* et une variété de cette race (var. *Lohieri*), qui ont précisément pour caractère d'avoir les tibias noirs, tandis que la forme qui est commune en Égypte et dans les pays limitrophes a les pattes entièrement claires. Je propose d'appeler cette dernière, qui n'a pas encore été nommée, *C. maculatus aegyptiacus*, n. subsp.

Tant qu'on confondait les formes à pattes entièrement jaunes et celles à tibias plus ou moins bruns ou noirs, il n'y avait aucun inconvénient à les désigner ensemble sous le nom de *C. maculatus maculatus* F. ; mais du moment qu'on a pris le parti de distinguer les formes à tibias noirs de celles à jambes d'une autre couleur, il faut absolument tenir compte de la description de FABRICIUS, et considérer comme type une forme à tibias noirs.

Je ne saurais dire au juste si la sous-espèce *melanocnemis* Sant. ou var. *Lohieri* (ou aucune des deux) correspond réellement au type de l'espèce fabricienne; mais FABRICIUS a décrit son espèce sur un exemplaire de la collection BANKS; cette collection est conservée actuellement à Londres et il est probable que le type de *Formica maculata* y existe encore. Établir les caractères de ce type vénérable serait, à mon avis, plus méritoire que de décrire tout une série de formes nouvelles.

Calocampa vetusta Hb. ab. **Dufayi**, n. aberr. [LEP. NOCT.]

par A. GERVAIS D'ALDIN.

Par ses caractères, la nouvelle aberration que je décris ici sous le nom de *Dufayi* et que j'ai fait passer sous les yeux de la Société paraît se rapporter à *Calocampa vetusta* Hb. Le trait sagitté est unique. Forbicaire est très confuse.

Au premier abord on pourrait la confondre avec *C. exoleta* L., dont elle a la coloration, sans parler du collier et des ptérygodes; mais les ailes supérieures sont divisées en deux teintes très nettes, le tiers supérieur longitudinal est de la teinte du tiers inférieur de l'aile de *C. exoleta* L., les deux tiers inférieurs sont noirs au-dessous du plan du trait sagitté.

Je ne sais vraiment si l'on ne serait pas ici en présence d'un hybride des deux espèces de *Calocampa*.

Cette aberration a été prise le 26 avril 1903 à Chantilly (Oise), aux lampes électriques de la gare, par M. Louis DUFAY, à qui je la dédie en souvenir des chasses que j'ai faites avec lui. M. DUFAY est l'un des plus actifs collaborateurs du futur Catalogue des Lépidoptères de l'Oise.
